Compte rendu
Commission Association / Sécurité / Citoyenneté
du mardi 06 février 2024 à 18h30

<u>Présents</u> : Anne JOUIS ; Denis LANDFRIED ; Stéphanie GOHIER ; Eliane BIGNON ; Sébastien FAUCHEUX ; Anne JOUIS, Jérôme DEHONDT

Etude de l'ensemble de demandes de subventions aux associations

La commission est volontaire pour faire vivre cette richesse associative sur nos territoires et en soutien aux nombreux bénévoles nécessaires à la réalisation de toutes ces actions. Nous accompagnons le monde associatif au mieux au travers de ces aides financières, qui sont couplées aux prêts de salles et à leur amélioration permanente, aux investissements matériels et projets, au prêt d'un minibus, au soutien en communication et aides à la mise en œuvre des manifestations...

Rappel des enjeux visés par le soutien de la municipalité : l'équité d'accès aux pratiques physiques, sportives, culturelles, notamment pour ceux qui en sont le plus éloignés ; la formation des encadrants et formateurs, et la mutualisation de leur expertise ; les enjeux éducatifs de cohésion sociale et de santé ; le soutien à l'emploi associatif de qualité ; être à l'écoute des besoins pour permettre l'épanouissement et le développement du monde associatif dans l'intérêt général.

Rappel des critères d'attribution : Une gestion financière saine, permettant idéalement un excédent raisonnable en mesure d'assurer la pérennité de l'association ; la rédaction d'un rapport d'activité et d'un rapport financier à l'équilibre (comportant un budget prévisionnel) annuel, la participation aux manifestations locales (forum des associations, marché de Noël...) ; la valorisation des acquis de l'expérience et reconnaissance de l'engagement, la formation des jeunes et bénévoles ; l'animation et promotion du territoire : résonance sur un territoire plus grand, régional, départemental, national.

Des compléments d'informations ont été demandé à plusieurs associations - près de 26 dossiers ont été étudiés et seront donc soumis au vote du budget du mois de mars.